



24.4110 Motion

Pour la réouverture de la loi sur le raccordement au réseau européen des trains à haute performance LRLGV

Déposé par: Cottier Damien
Groupe libéral-radical
PLR.Les Libéraux-Radicaux



Date de dépôt: 26.09.2024
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Déposé

Texte déposé

Le Conseil fédéral est chargé de :

- Réviser la loi fédérale sur le raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen des trains à haute performance pour intégrer des projets prioritaires reliant les régions de Bâle, de la Suisse occidentale, du Tessin et de Zurich aux métropoles voisines les plus proches, afin de maximiser le potentiel des connexions ferroviaires internationales encore sous-exploitées.
- Établir un plan de financement et de mise en œuvre pour ces projets, en coordination avec les cantons concernés et les partenaires européens, en mettant un accent particulier sur l'amélioration des liaisons transfrontalières, actuellement marquée par des infrastructures vétustes et une offre insuffisante.

Développement

Malgré les efforts passés, plusieurs liaisons stratégiques entre la Suisse et le réseau ferroviaire européen restent en deçà de leur potentiel. La ligne Genève-Lyon par exemple, pourtant essentielle pour relier la Suisse au sud-ouest de l'Europe, souffre de plusieurs limitations : de l'infrastructure vieillissante au manque de capacité en passant par la fréquence insuffisante des trains. Quant à la ligne Lausanne/Neuchâtel – Frasne (-Paris), elle nécessite des investissements pour rester praticable. C'est aussi le cas entre la Suisse occidentale et Milan, ou encore entre Zurich et Stuttgart, entre Lugano et Milan ainsi qu'entre Bâle et Strasbourg. Cette disparité démontre un besoin urgent d'amélioration pour répondre aux besoins des voyageurs et pour soutenir les objectifs de connectivité transfrontalière.

Les projets précédents, bien qu'ils aient permis certaines avancées, n'ont pas réussi à développer pleinement ces liaisons. La dernière loi fédérale, achevée en 2022 avec un crédit d'engagement de 1,09 milliard de francs, a été bénéfique mais insuffisante face aux défis actuels de mobilité durable et de réduction des émissions de CO2.

En se concentrant sur le développement de lignes à haute performance, la Suisse pourra non seulement réduire sa dépendance aux liaisons aériennes, mais aussi renforcer sa position stratégique au sein du réseau ferroviaire européen. La réouverture de la loi fédérale permettrait d'intégrer ces projets dans une vision cohérente pour que la Suisse ne soit pas contournée par les développements ferroviaires à grande vitesse en Europe mais soit partie prenante.

Informations complémentaires

Conseil prioritaire
Conseil national

Cosignataires (4)

Klopfenstein Broggin Delphine, Pahud Yvan, Roduit Benjamin, Tuosto Brenda





Liens

